

14 Port-Gentil

Avant l'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2017

Pourquoi les parlementaires portgentillais étaient-ils si discrets ?



Alain Patrick Makungu, député du 2e arrondissement.



Christine Moussounda, sénateur du 3e arrondissement.



Gabriel Tchango, député du 3e arrondissement.

K.O
Port-Gentil/Gabon

LES députés et sénateurs ont renoué, depuis le 1er mars dernier, avec les travaux dans les hémicycles, au terme des vacances parlementaires. Généralement, la période d'intersession est l'occasion pour ces élus de faire le compte-rendu des travaux réalisés durant la session. Ces rencontres avec la base permettant également aux parlementaires de recueillir les doléances des électeurs qu'ils sont censés représenter, afin de les remonter aux décideurs du pays.

Mais, nombre de riverains se demandent ce que leurs huit élus nationaux (4 députés et autant de sénateurs) ont fait de leurs vacances. La question se pose d'autant plus que plusieurs d'entre eux n'ont pas été aperçus dans la ville. Sinon furtivement. Dans le 1er arrondissement, Jean-Richard Sylong (député) et Georgette Opape (sénateur), tous du Parti démocratique gabonais, jadis actifs, sont restés discrets. Membres de l'équipe dite de "l'Action"

dont le premier cité est le commandant de bord, ils ne rataient jamais pareilles circonstances pour être proches des leurs. Du coup, d'aucuns pensent que le grand appétit affiché par Edgard Mandrault, Marie-Claire Ogoula Ozoume et, depuis quelque temps, le ministre Pascal Houangni Ambouroue, des jeunes loups aux dents longues, ne serait pas de nature à motiver le quatrième vice-président de l'Assemblée nationale, en fin de mandat.

Où sont passés Alain Patrick Makungu (PDG) et Christine Moussounda, sénateur de l'Union du peuple gabonais (UPG) tendance Mathieu Mboumba Nziengui ? Le député PDG, surnommé "Bon Samaritain" pour sa générosité, a été peu vu pendant l'intersession. Une attitude qui surprend pour un jeune promis à un bel avenir politique. Il est vrai que le médecin chirurgien a du mal à se séparer de son bistouri. Toutefois, il se murmure qu'il a maille à partir avec ses secrétaires fédéraux, incontournables dans le choix des candidats aux législatives. Tandis que la dernière sortie de Christine Moussounda remonte



Jean Richard Sylong, député du 1er arrondissement.

très loin. Député à la faveur de la nomination de Gabriel Tchango au gouvernement, Albert Richard Royembo a bien assumé son rôle. A chaque vacance, il organisait des rencontres politiques à l'effet de restituer les grands chantiers de la première chambre du Parlement. Depuis que Gabriel Tchango, suite à sa sortie du gouvernement, a repris sa place au palais Léon-

Mba, le siège est quelque peu endormi. Le député s'affichant rarement. Cependant, il est plus actif dans l'installation des cellules de son "Groupe Tchango". Certains l'auraient aperçu à l'arrivée du président de la République; mais sans son écharpe. Difficile de se prononcer sur sa participation aux travaux en commissions et aux plénières. Et pourtant, « Gaby », est de ceux qui

ont investi pour leurs électeurs, notamment dans le domaine de l'éducation et des actions de charité.

DERNIÈRES ÉCONOMIES. Sera-t-il ou ne sera-t-il pas reconduit pour défendre les couleurs du PDG en juillet prochain ? Son suppléant, Albert Richard Royembo, et lui se livreraient une guéguerre pour être désigné le porte-étendard du parti au pouvoir lors des prochaines Législatives. Si, à l'heure du choix des candidats, Royembo peut se prévaloir de contrôler la base, Gabriel Tchango peut, lui, compter sur le Secrétariat exécutif, comme en 2012. Lorsque, Faustin Be Etho, alors suppléant de Royembo, avait été, contre toute attente, zappé au profit de Tchango, devenu titulaire et « Roy » son suppléant. Dans le même rayon politique, on note un certain immobilisme du sénateur PDG, Robert Ogandaga. Combien de fois "Roberto" a-t-il rendu compte des travaux parlementaires aux grands électeurs ? Dans le 4e arrondissement, les populations cherchent désespérément leur députée Philomène Ogoula. On

l'avait vue, en début de mandant, remercier ses électeurs à la mairie de son siège. Avant de disparaître. Elle avait encore été aperçue pour la livraison d'une passerelle. Et c'est tout. Plus ou moins en vue, le sénateur Basile Mboumba. Déjà, Noël Mboumba, membre du bureau politique du PDG, s'affiche comme le nouveau leader de l'arrondissement. Souvent accusé de faire la part belle à l'association politique « Renaissance » dont il est membre d'honneur, le ministre délégué à l'Économie a décidé de se consacrer à son parti. Sa présence régulière sur le terrain prouve à suffisance sa détermination. A la lumière de cette réalité du terrain, il apparaît clairement que les élus nationaux en poste dans la cité de l'or noir ont brillé par leur immobilisme au cours de leurs vacances qui viennent de s'achever. Un comportement qui, dans bien de cas, trouve son explication dans l'incertitude des uns et des autres à être retenus au cours de la prochaine compétition électorale. Face à un avenir incertain, il fallait mettre à l'abri les dernières économies.

Employabilité des jeunes

Le contrat d'apprentissage jeunesse expliqué au gouverneur

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

L'AGENDA du gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, était chargé, la semaine dernière. En effet, après avoir reçu le sénateur français Olivier Cadic, en charge des ressortissants français établis hors de la France, il a conféré avec le directeur général de l'Office national de l'emploi (ONE), Hans Ivala. « Je suis venu à Port-Gentil

ce matin pour une journée de travail avec les opérateurs économiques locaux. Et là, nous venons de rencontrer le gouverneur, pour lui présenter nos civilités », s'est exprimé, au sortir de l'entretien, le directeur général de l'ONE. Il s'agissait, en fait, d'une mission recommandée par le ministre du Travail, dont le but est de présenter à un panel d'opérateurs économiques le contrat d'apprentissage jeunesse. « En 2014, le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba, lors des assises sociales, avait



Hans Ivala, directeur général de l'ONE (cravate rouge) reçu par le gouverneur Patrice Ontina.

décidé de l'instauration en République gabonaise, du contrat d'apprentissage jeunesse, obligatoire pour toutes les entreprises de plus de cinquante salariés », a expliqué Hans Ivala. Une décision qui avait d'ailleurs été matérialisée par le décret numéro 100/PR/NPE/du 17 février 2016, relatif à la mise en œuvre de l'apprentissage.

Un document qui permet aux jeunes âgés de 16 à 35 ans, d'améliorer leur employabilité, en leur offrant la possibilité d'effectuer des stages d'insertion, de pré-insertion et de réinsertion dans les entreprises, tous secteurs d'activités confondus. Comme quoi, même en situation de crise, comme c'est le cas actuellement au Gabon, les entreprises sont toujours disposées à engager des jeunes, lorsqu'on leur garantit des mécanismes qui leur offrent certaines possibilités.